



DELIBÉRATION N°100

CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 JUILLET 2024

DEL 2024.07.03/100

Le **mercredi 03 juillet 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Thème :

FINANCES

Objet :

Demande de subventions - Briançon sous les étoiles / Arty color

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, André MARTIN, Jean-Marc CHIAPPONI, Christian JULLIEN, Claire BARNÉOUD, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Catherine VALDENNAIRE, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Convocation :

Date: 27/06/2024

Affichage: 27/06/2024

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 21

Nombre de suffrages exprimés :

29

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Émilie GENOUX DESMOULINS donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian FERRUS donnant pouvoir à René MICHEL
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian JULLIEN
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Lou AFRICAIN donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie GENOUX DESMOULINS, Corinne FAURE-BRAC, Christian FERRUS, Stéphane SIMOND, Renaud PONS, Lou AFRICAIN, Alexis LALANNE, Max DUEZ

Absents :

Sandrine CORDIER, Aurore MARCHAND, Max DUEZ, Gabriel LÉON,

Secrétaire de séance :

Yoann LAGIER

AR Prefecture

005-210500237-20240703-2024_07_100-DE

Reçu le **Rapporteur :** Hervé BOULAIS

Publié le 09/07/2024

-
- VU** l'article 1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- CONSIDERANT** l'organisation du festival « Briançon sous les étoiles » depuis l'été 2021, comprenant des concerts et des spectacles théâtraux ;
- CONSIDERANT** la volonté de diversifier la proposition culturelle du festival par un événement de musique contemporaine à destination d'un public large, organisé sur trois journées dans le parc de la Schappe, dans plusieurs places et bâtiments publics de la Ville ;
- CONSIDERANT** le cout prévisionnel de cet événement pour la Ville, estimé à 210 000 € TTC ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Finances et Affaires générales », réunie le 01/07/2024 ;

AR Prefecture

005-210500237-20240703-2024_07_100-DE
Reçu le 09/07/2024
Publié le 09/07/2024

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la tenue de ce festival ;
- D'approuver le plan de financement suivant :
 - Région 7,14 % : 15 000 €
 - Département 7,14 % : 15 000 €
 - Ville 85,72% : 180 000 €
 - Total : 210 000 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;

D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2024.07.03/100

PUBLIÉE LE : **09 JUIL. 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

